



Prix et Prestations 2019

regiepub.pcl.ch

feuille des avis officiels

Centre de la Vaud

2.1. 1022 Numéro 1 1022-avril

Présenté par le conseil de la juridiction vaudoise
01.81.636.22.22 | 1022-2025/01/2025-01/2025-12/2025
02.01.2025 | 1022-2025/01/2025-01/2025-12/2025
02.02.2025 | www.favd.ch

DANS CE NUMÉRO

- 4. Grand Conseil
- 4. Administration fédérale
- 4. Tribunal national
- 5. Infrastructures
- 5. et transports
- 5. Infrastructures et services
- 5. liés au secteur agricole
- 7.10. Justice de paix
- 8.10. Industrie et innovation
- 9. Territoire et environnement
- 9. Économie, innovation et sport
- 9. Trésorerie et endettement
- 10. Mutuelles privées
- 11. Pensions
- 11. L.P. Divers
- 22. Services publics
- 23. Commerce
- 23. Patrimoine de construction
- 42. Régistre de commerce

CREUX DU VAN
Enquête publique complémentaire

Les perspectives d'adaptation au projet 3100 du plan d'urbanisme communal porteur sur la question de l'agriculture et les récoltes de légumes et de fruits.

Les conseils de Neuchâtel et de Vaud ont mis à l'enquête publique complémentaire "des avis officiels" le projet de règlement (OCR) du Haut plateau de la délimitation de l'agriculture (PDA) et à la mise du Creux du Van. Ce projet de règlement a été adopté par le conseil municipal de Neuchâtel en 2017, qui avait ainsi été la première commune à avoir adopté un règlement d'urbanisme d'agriculture, d'horticulture et de jardins. Ce règlement vise à définir les zones d'agriculture et de jardins, à permettre aux agriculteurs de bénéficier de certaines facilités fiscales et de bénéficier de certaines facilités fiscales. La démarche a permis d'apporter des améliorations par rapport au projet initial. Les autorités cantonales ont ainsi pu évaluer les avantages des retournées omnes afin de compléter le projet.

Facilité et rapidité

Les principes simplifiés portés sur la question de l'agriculture et de la sécurité de l'approvisionnement en viande. Pour ce qui est de l'évacuation des déchets, il a été décidé de maintenir les mêmes principes. En ce qui concerne la gestion des déchets, il a été décidé de maintenir les mêmes principes. En ce qui concerne la gestion des déchets, il a été décidé de maintenir les mêmes principes.

Plus de la moitié des communes ont déjà adopté un règlement d'urbanisme d'agriculture, d'horticulture et de jardins. Ce règlement vise à définir les zones d'agriculture et de jardins, à permettre aux agriculteurs de bénéficier de certaines facilités fiscales et de bénéficier de certaines facilités fiscales. La démarche a permis d'apporter des améliorations par rapport au projet initial. Les autorités cantonales ont ainsi pu évaluer les avantages des retournées omnes afin de compléter le projet.

www.favd.ch/consultations

L'incontournable pour votre publicité

Rue de la Verrie 22 | www.favd.ch
1022 Courmayeur | info@favd.ch
Tél. 021 636 22 22

Le lectorat

Chefs d'entreprises et décideurs économiques de PME et PMI de secteurs porteurs de l'économie vaudoise tels que: finance, immobilier, bâtiment, administration, industrie.

Support

Pour nos abonnés toutes nos éditions sont consultables sur une version papier mais également digitale grâce au site www.favd.ch.

Contenu

Fondée en 1833, elle vous informe sur les actes officiels des autorités ainsi que les avis administratifs et judiciaires.

Relais entre la Chancellerie et l'économie vaudoise, elle s'est enrichie d'un contenu rédactionnel plus important mettant en valeur non seulement l'action publique mais aussi le patrimoine vaudois.

Données média

Données de base

Parutions:	mardi et vendredi
Support:	journal, site, y.c version E-Paper
Tirage total:	8576 ex. (REMP 2018)
Prix d'une page:	Fr. 1'900.- HT
Prix d'entrée:	Fr. 88.- HT

Données complémentaires

Chaque FAO est lue par **2 lecteurs**

85% lisent tous les numéros de la FAO

Temps de lecture de **12,2 minutes** en moyenne

La page **«Décisions du Conseil d'Etat»** rencontre le plus d'intérêt, suivie de la **UNE** en ce qui concerne le rédactionnel.

Rubriques les plus lues:

- Faillites
- Mise à l'enquête
- Registre du commerce
- Permis de construire

Structure du lectorat

Sexe

- Homme	59%
- Femme	41%

Moyenne d'âge

54 ans

Niveau de formation

- Elevé	36%
- Moyen	33%
- Obligatoire	9%

Activité professionnelle

- Actif	83%
- Sans activité	17%

Secteur d'activité des lecteurs

- Bâtiment, construction, immobilier	48%
- Banques, finances, conseils	9%
- Santé	4%
- Commerces	4%
- Autres	14%

(principalement des administrations communales)

Première page (2 formats disponibles)

Dernière page Bandeau (uniquement le vendredi)

feuilles des avis officiels

DANS CE NUMÉRO

ÉGALITÉ SALARIALE
Vers le dépôt d'une initiative parlementaire nationale

MÉTÈRES DU BOCUE
André Z

CANTON
Décisions du Conseil d'Etat
André Z

Présentation de la commune du Chant
André Z

4. Loi - Chèques - Assuré
5. Grand Conseil
7. Tribunal cantonal
8. Institutions et assemblés
10. Enseignement
11. Finances, institutions et services
12. Démocratie et élections
13. Procédure
14. Justice de paix
15. Procédure
16. Pénalité
17. Procédure
18. Procédure
19. Procédure
20. Procédure
21. Procédure
22. Procédure
23. Procédure
24. Procédure
25. Procédure
26. Procédure
27. Procédure
28. Procédure
29. Procédure
30. Procédure

Le Conseil d'Etat dispose une suite thématique à la consultation de chaque page de la 122ème édition du Manuel de l'Etat fédéral. Les avis officiels sont publiés en deux éditions : une édition imprimée et une édition électronique. Le gouvernement fédéral est responsable de la mise à jour de ces documents. Les avis officiels sont publiés en deux éditions : une édition imprimée et une édition électronique. Le gouvernement fédéral est responsable de la mise à jour de ces documents.

Le principe essentiel
La loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral a été adoptée le 15 mars 2017. Elle vise à garantir l'égalité de traitement des fonctionnaires de l'Etat fédéral. Le principe essentiel est que les fonctionnaires de l'Etat fédéral doivent être traités de manière égale. Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral. Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral.

CANTON
Décisions du Conseil d'Etat
André Z

4. Règlement - Décret - Justice Grand Conseil
5. Tribunal cantonal
6. Procédure et arbitrage
7. Institutions et assemblés
8. Enseignement
9. Finances, institutions et services
10. Démocratie et élections
11. Finances, institutions et services
12. Démocratie et élections
13. Procédure
14. Justice de paix
15. Procédure
16. Pénalité
17. Procédure
18. Procédure
19. Procédure
20. Procédure
21. Procédure
22. Procédure
23. Procédure
24. Procédure
25. Procédure
26. Procédure
27. Procédure
28. Procédure
29. Procédure
30. Procédure

Bandeau publicitaire 194 x 30 mm
Quadrichromie: **Fr. 610.-***
Réservation indispensable

feuilles des avis officiels

DANS CE NUMÉRO

ENSEIGNEMENT
Une «première pierre» qui souligne une étape importante

INFRASTRUCTURES
Des comptes d'art de la route transalpinienne d'été
André Z

CANTON
Décisions du Conseil d'Etat
André Z

Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral. Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral.

ENSEIGNEMENT
Une «première pierre» qui souligne une étape importante

Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral. Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral.

INFRASTRUCTURES
Des comptes d'art de la route transalpinienne d'été

Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral. Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral.

CANTON
Décisions du Conseil d'Etat
André Z

Carré en UNE 54 x 50 mm
Quadrichromie: **Fr. 310.-***
Réservation indispensable

feuilles des avis officiels

DANS CE NUMÉRO

ENSEIGNEMENT
Une «première pierre» qui souligne une étape importante

INFRASTRUCTURES
Des comptes d'art de la route transalpinienne d'été
André Z

CANTON
Décisions du Conseil d'Etat
André Z

Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral. Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral.

ENSEIGNEMENT
Une «première pierre» qui souligne une étape importante

Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral. Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral.

INFRASTRUCTURES
Des comptes d'art de la route transalpinienne d'été

Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral. Le Conseil d'Etat a été saisi par le Grand Conseil de la Suisse de la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de l'Etat fédéral.


CANTON
Décisions du Conseil d'Etat
André Z

Bandeau publicitaire 194 x 30 mm
UNIQUEMENT LE VENDREDI
Quadrichromie: **Fr. 610.-***
Réservation indispensable

*Supplément Fr.10.- pour lien url dans les versions électroniques inclus.

Emplacement Permis de construire

Page 34 / AVIS OFFICIELS / 8h 53 / 29 juin 2018




Demandes d'autorisation préalable d'implantation (A), permis de construire (P), mise à l'enquête complémentaire (C) et avis rectificatif (R)

N° FAD : - Demande de complémentation (M) acquiesce
- M. - Demande de complémentation (M) acquiesce
- M. - Demande de complémentation (M) acquiesce
- M. - Demande de complémentation (M) acquiesce
- M. - Demande de complémentation (M) acquiesce

Détails de pagination : édition du mardi 19 juin 2018 - édition du vendredi 19 juin 2018

Département	Commune	Lieu-dit de naissance	Coord. géogr. N	Coord. géogr. E	
AGILE 17003	Agile	Ch. du Grand-Chêne 10	2553450	1129 100	
			P-1-S-3-2018-ME		
17007	Agile	Rue de Malghe 20	2563710	1128855	
			P-1-S-3-2018-ME		
17278	Nieuwen	Rue des Maltais 2	2560088	1137137	
			P-4-S-3-2018-ME		
19170	Ommen Ommen	Ch. de Ommen 100	2518550	1128580	
			P-1-S-3-2018-ME		
BROYE-VULLY 17002	Broye	Les Longs Prés	2517650	1191100	
			P-2-S-3-2018-ME		
17204	Auvillers	Ch. des Rasières	2569276	1162202	
			P-2-S-3-2018-ME		
19216	Auvillers	Ch. des Rasières 7	2569322	1162147	
			P-2-S-3-2018-ME		
19070	Villorcy	Rue de Minisieux 61	2557200	1180440	
			P-10-S-3-2018-ME		
17005	Villorcy	Ch. du Clos 17	2565870	1190040	
			P-2-S-3-2018-ME		
GROS-DE-VALD 17004	Gros-de-Vald	Ch. des Sept Fontaines 7	2543980	1171430	
			P-10-S-3-2018-ME		
17006	Bouchard	Haut des Champes	2544688	1170385	
			P-2-S-3-2018-ME		

Page 36 / AVIS OFFICIELS / 8h 53 / 29 juin 2018



Département	Commune	Lieu-dit de naissance	Coord. géogr. N	Coord. géogr. E	
GROS-DE-VALD 17004	Gros-de-Vald	Ch. de la Grange aux Quatre	2530520	1160885	
			P-4-S-3-2018-ME		
17079	Gouvaucourt	«Buis de la Repe, Grand Bois»	2537850	1167975	
			P-1-S-3-2018-ME		
17085	Villers-la-Tour	«Grange à Jatinv, Rue d'Yverdon	2539100	1167200	
			P-10-S-3-2018-ME		
17067	Villorcy	«Marigny, Rue de Boven	2531320	1169400	
			P-2-S-3-2018-ME		
17203	Villorcy	«La Plénière, Ch. de Villorcy	2528800	1168310	
			P-7-S-3-2018-ME		
17041	Villorcy	«La Plénière	2530020	1167960	
			P-7-S-3-2018-ME		
JULIA-NORD-WAUDROS 17003	Julia-Nord	Rue d'Orléans 6	2529180	1171700	
			P-2-S-3-2018-ME		
17073	Bouchard	«La Marollière, Rue des Filles 2	2522880	1176170	
			P-2-S-3-2018-ME		
17026	Bouchard	«La Croix»	2519600	1176000	
			P-2-S-3-2018-ME		
17040	Othe	Ch. des Vignes	2539440	1168440	
			P-7-S-3-2018-ME		
17005	Ponsard	«La Prairie d'Arment, Ch. des Armentés	2546010	1182800	
			P-12-S-3-2018-ME		

Bandeau publicitaire
60x266 mm

Quadrichromie: **Fr. 645.-***

N/B: **Fr. 440.-***

Bandeau publicitaire
60x131 mm

Quadrichromie: **Fr. 355.-***

N/B: **Fr. 237.-***

* Fr. 10.- du lien URL en sus.

Selon la pagination, cet emplacement peut paraître parfois en N/B.


Réservation indispensable

Emplacement Permis de construire

60x25 | Fr. 25.-/parution

- Visibilité**
Rubrique des plus consultées du journal
Présence digitale sur la version e-paper du site **www.favod.ch**
- Tirage certifié REMP 2018**
8576 exemplaires
- Ciblé**
Architectes et corporations du bâtiment
et de l'immobilier
- Répétition**
26 parutions pour une cadence d'une fois
toutes les 2 semaines: une récurrence annuelle pour un impact fort
- Rapport qualité/prix imbattable**

Page 26 / AVIS OFFICIELS / No 84 / 19 octobre 2018





TOUT IMMO

Demandaes d'autorisation préalable d'implantation (A), permis de construire (P), mise à l'enquête complémentaire (C) et avis rectificatif (R)

N° Avis 01 – Département de compétences communales (Municipalité, Mairie) – Département de compétences communales (Municipalité, Mairie) – Département de compétences communales (Municipalité, Mairie) – Département de compétences communales (Municipalité, Mairie)

Détails de parution: édition du mardi: mercredi 17 à 00; édition du vendredi: lundi 17 à 00

Demandeur	Communes	Localité ou zone	Couleur signal
N° CH/CM			N° avis
180595	Léysin P-9-04-1-2018-ME	«En Pèlerine» Rue des Cheminées 2, 1854 Léysin	254920/112728 Parcelle 34 NSA 4
181839	Olson C-9-04-1-2018-ME P-9-04-1-2017-ME	Ch. des Centeniers 15	256673/1120725 Parcelle 1113
180600	Olson P-9-04-2-2018-ME	Ch. de Baudard 4	256686/1127425 Parcelle 297 ECA 471 408 NSA 5, 8
181679	Villeneuve Vieux P-14-04-1-2018-ME	«Carnot Desserts» Rue Souverain-Spa 2	256160/1138430 Parcelle 2592 ECA 1355, 1460
181275	Villeneuve Vieux P-14-04-2-2018-ME	«La Cornèrèrie» Ch. Grande-Barraz	256160/1138790 Parcelle 2483 ECA 806a, 806b
180393	Payerne P-314-04-1-2018-ME	Grand-Rue 62 Rue à Thomas	254166/1187571 Parcelle 278 ECA 219 NSA 3
179584	Sallères C-81-04-1-2018-ME P-81-04-1-2018-ME	«Champ Neuchâtel» Rue de Luxembourg 10-12	254020/1192800 Parcelle 20 968 ECA 207
179753	Cusy (Nouv.) P-33-04-1-2018-ME	«En Rosset» Rue de Monthelon 81 Lot 07 17	253920/1160230 Parcelle 378 ECA 872
181767	Echallens C-88-04-1-2018-ME P-88-04-2-2017-ME	«Pâté Maulin» Rue d'Orléans 49	253749/1166640 Parcelle 3001 ECA 208a, 287
178222	Esserches-les-Vandières P-87-04-1-2018-ME	«Eaux-thuyères» Rue des Saules	2539150/1178810 Parcelle 20 ECA 181, 336 NSA 4, 1
179385	Esséchens P-88-04-1-2018-ME	«Vernage» Rue des Crêtes 22	2537560/1161200 Parcelle 108 ECA 191

Vostra annuncio in 60x25
Fr. 25.-/parution
VOVRE LOGO
VOVRE LOGO

VOVRE LOGO

VOVRE LOGO
VOVRE LOGO
Vostra annuncio in 60x25
Fr. 25.-/parution

Présence annuelle 26 parutions: Fr. 650.- (HT)

Emplacements rédactionnels

Page 3

(Réservation indispensable)



1/8 de page
194 x 30 mm
Quadri

Fr. 350.-*

Sponsoring « Décisions du Conseil d'Etat »

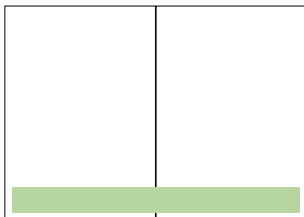
(Parution mardi uniquement,
réservation indispensable)



1/4 de page
194 x 56 mm
Quadri

Fr. 30'000.-* à l'année

Sponsoring « Alphabet des communes vaudoises »



Bandeau
double page
408 x 45 mm
Quadri
**Fr. 20'000.- HT
à l'année**
(49 parutions)

*Supplément Fr. 10.- pour lien url dans les versions électroniques inclus

PUBLIREPORTAGE

Page xx / No 0 / 21 mars 2014



NOM DE LA SOCIÉTÉ. Présentation de votre entreprise en quelques lignes

L'occasion de présenter votre société aux lecteurs de la Feuille des avis officiels du canton de Vaud par un Publireportage expliquant ce qu'elle produit ou encore ce qu'elle offre comme services à sa clientèle



Notre société est installée à Goumrenes depuis 1927 et occupe trois bâtiments qui font office de bureau de centre, de stockage et d'administration

Souhaitant à la fois soutenir l'économie et répondre aux importants défis à qui attendent le canton dans les années à venir, le Conseil d'Etat a annoncé le 12 août 2011, qu'il avait établi l'excédent de 500 millions, et à la prérogative fédérale (RPT), à des projets porteurs dans six thématiques prioritaires. Parmi celles-ci, 100 millions fr financent les énergies renouvelables et les économies d'énergie, dont l'assainissement des bâtiments et le développement de l'éle tricité photovoltaïque. En fait, l'Etat multiplie les soutiens à des secteurs très divers dans le but de diversifier et l'approvisionnement énergétique du canton. Utiliser le bois près des forêts Pour le bois de chauffage,

l'Etat va privilégier les mesures ciblées dans des régions où cela fait sens. Le canton de Vaud a un tiers de sa surface couverte de forêts. Selon les statistiques de l'exploitation forestière, les prélèvements de bois peuvent doubler pendant 40 ans sans compromettre le renouvellement des forêts, qui actuellement, vieillissent. Cette ressource d'énergie, facilement utilisable et neutre sur la plan des émissions de CO₂, représente quelques pourcents des besoins énergétiques globaux, range la production de biogaz et la valorisation des déchets ménagers comme une ressource énergétique au même titre que le pétrole ou le photovoltaïque.

La plupart des villes ont déjà développé des débouchés pour leurs déchets verts et de restaurants. Mais il s'agira de trouver le moyen de capter davantage de déchets organiques ménagers pour les méthaniser. Le milieu agricole peut faire de même avec les résidus de récoltes et la matière organique excédentaire.

Programme cantonal

D'autre part, équipée d'un digesteur, une station d'épuration peut aussi extraire le biogaz à partir de la matière organique et produire de la sorte chaleur et électricité en cogénération. Turbuler les eaux souterraines. Dans le secteur hydroélectrique, proche de la saturation, l'Etat souhaite encourager l'amélioration des installations existantes à la fois du point de vue technique et environnemental.

Ce qui optimisera l'utilisation de la ressource «eau» tout en améliorant la situation environnementale des cours d'eau concernés. Le programme cantonal entend aussi valider la possibilité d'exploiter des rivières souterraines pour la production d'électricité. Il soutiendra Le bois de proximité peut être utilisé pour le chauffage collectif également le développement confié e Cornelis Neet, directeur général de l'environnement de l'Etat de Vaud. Toutefois, dans les communes entourées de forêts, notamment le long du Jura et dans l'est du canton, il est pertinent de développer de manière plus intense des chauffages collectifs au bois. Capturer les déchets ménagers organiques l'Etat

Présentation de notre société en quelques chiffres



- Historique de la société
- Nombre de collaborateurs
- Produits proposés
- Filiales dans d'autres régions
- Notre société en résumé: De nombreuses communes vaudoises font actuellement des bilans énergétiques, recensant toute consommation, production et potentiel de production d'énergie sur leur territoire.

1 page en quadri

Texte, photos et frais graphiques inclus

Fr. 2'600.- TVA en sus

PUBLIREPORTAGE

Page xx / No 0 / 21 mars 2014



NOM DE LA SOCIÉTÉ. Présentation de votre entreprise en quelques lignes

L'occasion de présenter votre société aux lecteurs de la Feuille des avis officiels du canton de Vaud par un Publireportage expliquant ce qu'elle produit ou encore ce qu'elle offre comme services à sa clientèle

Souhaitant à la fois soutenir l'économie et répondre aux importants défis à qui attendent le canton dans les années à venir, le Conseil d'Etat a annoncé, le 12 août 2011, qu'il avait établi l'excédent de 500 millions, et à la prérogative fédérale (RPT), à des projets porteurs dans six thématiques prioritaires. Parmi celles-ci, 100 millions fr financent les énergies renouvelables et les économies d'énergie, dont l'assainissement des bâtiments et le développement de l'éle tricité photovoltaïque. En fait, l'Etat multiplie les soutiens à des secteurs très divers dans le but de diversifier et l'approvisionnement énergétique du canton. Utiliser le bois près des forêts Pour le bois de chauffage, l'Etat va privilégier les mesures ciblées dans des régions où cela fait sens. Le canton de Vaud a un tiers de sa surface couverte de forêts. Selon les statistiques de l'exploitation forestière, les prélèvements de bois peuvent doubler pendant 40 ans sans compromettre le renouvellement des forêts, qui actuellement, vieillissent. Cette ressource d'énergie, facilement utilisable et neutre sur la plan des émissions de CO₂, représente quelques pourcents des besoins énergétiques globaux, range la production de biogaz et la valorisation des déchets ménagers comme une ressource énergétique au même titre que le pétrole ou le photovoltaïque.

La plupart des villes ont déjà développé des débouchés pour leurs déchets verts et de restaurants. Mais il s'agira de trouver le moyen de capter davantage de déchets organiques ménagers pour les méthaniser. Le milieu agricole peut faire de même avec les résidus de récoltes et la matière organique excédentaire.

Programme cantonal

D'autre part, équipée d'un digesteur, une station d'épuration peut aussi extraire le biogaz à partir de la matière organique et produire de la sorte chaleur et électricité en cogénération. Turbuler les eaux souterraines. Dans le secteur hydroélectrique, proche de la saturation, l'Etat souhaite encourager l'amélioration des installations existantes à la fois du point de vue technique et environnemental.

Ce qui optimisera l'utilisation de la ressource «eau» tout en améliorant la situation environnementale des cours d'eau concernés. Le programme cantonal entend aussi valider la possibilité d'exploiter des rivières souterraines pour la production d'électricité. Il soutiendra Le bois de proximité peut être utilisé pour le chauffage collectif également le développement confié e Cornelis Neet, directeur général de l'environnement de l'Etat de Vaud. Toutefois, dans les communes entourées de forêts, notamment le long du Jura et dans l'est du canton, il est pertinent de développer de manière plus intense des chauffages collectifs au bois.



Notre centre de triage à Brélen

1/2 page en quadri

Texte, photos et frais graphiques inclus

Fr. 1'500.- TVA en sus



Immo pour les pros

Tous les mardis



Emploi pour les pros

Tous les vendredis

Par fraction de page dès 1/16 de page:

Quadrichromie: **Fr. 139.-***

Noir-blanc: **Fr. 98.-***

*Supplément Fr. 10.- pour lien url dans les versions électroniques inclus.

Page 2 / AVIS NON OFFICIELS / N° 38/39 / 11 et 15 mai 2018

Immo pour les pros

Gastroconsult
proche, complète.
Appel d'offres pour la mise en location
**Lausanne Riponne
Brasserie-restaurant
Le Vaudois**

- emplacement central et stratégique
- rénovation complète avec locaux à installations
- couverture prévue pour le mois de septembre 2021
- traitement de 120 places, salle de 500 places
- mobilier et matériel à la charge du locataire
- bail commercial longue durée

Dossier d'appel d'offres sur demande à
M. le Secrétaire au 021 721 08 08
reni.suisse@gastroconsult.ch

**A LOUER CRISSIER CENTRE
LOCAUX POLYVALENTS**
ATTITUDE : BUREAU-STOCKAGE-VENTE
ACTIVITE FITNESS-FABRICATION-ETC
DE 45 A 300 m²
SITUATION DE 1^{er} ORDRE
AMENAGEMENT AU GRET DU PRENEUR
D'OPPORTUNITE AUTONOME 2018
DES CIP (SAISONNIER)
021 637 60 02
www.1023.ch

**Cheseaux-sur-Lausanne
Local artisanal
dépot ou garage**
69 m² en jadis sur les de saif
Chauffage électrique,
boiler eau chaude
garage, borne électrique
Terrain privé closuré à 30 m²
CHF 340 000.-

Profilage:
079 698 28 34
079 237 60 21

**LA TOUR DE PELZ
Centre ville
A VENDRE PAR APPEL D'OFFRES
Immeuble local¹**
compartiment en commerces et
en logements
Locaux répartis entre un sous-sol,
un rez-de-chaussée,
deux étages et des combles.
Galeries aménageables en logement
supplémentaire.
Autres possibilités de mise en valeur.
Excellent décalage sur le port,
le lac et les Alpes depuis les niveaux
intérieurs.
Proximité des commerces,
des infrastructures et du lac.
Un Hespérot détaillé (feuille PDF)
peut être demandée à l'Étude de M.
Christian Terrier, par courriel :
c.terrier@pelz.ch
Les offres doivent être envoyées à
l'Étude de M^{me} Christian Terrier,
notaire, 85, avenue Général Guisan,
1650 Pully, pour le 20 juin 2018.

**feuille
des Avis officiels**
**LA VERSION
E-PAPER**
DE LA FAO EST EN LIGNE¹

**Soyez désormais
à la page en 1 clic**
www.faovd.ch

100% papier recyclé

Pour une communication efficace – FAO Vaud

Magazines et thématiques spéciales

Magazines

Magazine « Economie vaudoise » 17.05

Magazine « Economie vaudoise » 27.09

**Magazines imprimés sur papier glacé, édités par le canton de Vaud.
Rédactionnel ciblé sur la thématique.**



Pages spéciales

Artisans et PME du bâtiment 08.02 – 22.03 – 17.05 – 30.08 – 27.09 – 08.11






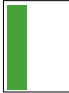








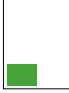




Gros œuvre du bâtiment & Génie civil 08.03 – 14.06

Artisans du bois 05.04

Transports & utilitaires 29.01 – 01.03 – 24.05 – 06.09 – 04.10 – 15.11

Vœux de fin d'année 20.12

Prix annonces publicitaires toutes rubriques

	Format	Taille (mm)	Tarifs	
	1 page	194 x 266	Fr. 1910.- Fr. 1320.-	(Quadri) (Noir-blanc)
  	1/2 page	94 x 266 127 x 212 194 x 131	Fr. 1042.- Fr. 714.-	(Quadri) (Noir-blanc)
 	1/3 page	94 x 165	Fr. 655.- Fr. 450.-	(Quadri) (Noir-blanc)
   	1/4 page	60 x 212 94 x 131 127 x 104 194 x 64	Fr. 526.- Fr. 362.-	(Quadri) (Noir-blanc)
  	1/5 page	94x97 60x158 194x50	Fr. 397.- Fr. 274.-	(Quadri) (Noir-blanc)
   	1/8 page	60 x 104 94 x 64 127 x 50 194 x 30	Fr. 268.- Fr. 186.-	(Quadri) (Noir-blanc)
 	1/16 page	60 x 50 94 x 30	Fr. 139.- Fr. 98.-	(Quadri) (Noir-blanc)

Ces prix s'entendent pour une parution - TVA 7.7% en sus. / Supplément Fr.10.- pour lien url dans les versions électroniques inclus (E-Paper).

Délais de parution: Edition du mardi: vendredi à 8 heures / Edition du vendredi: mercredi à 8 heures.

Le matériel d'annonce finalisé doit être remis au format en fichier PDF haute résolution (images à 300 dpi). Toute intervention de notre service graphique engendrera des coûts supplémentaires.

Alphabet des communes vaudoises

Communes	Districts	Parutions
Molondin	JURA-NORD VAUDOIS	15.01.19
Montagny-près-Yverdon	JURA-NORD VAUDOIS	22.01.19
Mollens	MORGES	25.01.19
Montanaire	GROS-DE-VAUD	29.01.19
Montcherand	JURA-NORD VAUDOIS	05.02.19
Montherod	MORGES	12.02.19
Montilliez	GROS-DE-VAUD	19.02.19
Mont-la-Ville	MORGES	26.02.19
Montpreveyres	LAVAUX-ORON	05.03.19
Montreux	RIVIERA-PAYS-D'ENHAUT	12.03.19
Montricher	MORGES	19.03.19
Mont-sur-Rolle	NYON	26.03.19
Morges	MORGES	29.03.19
Morrens	GROS-DE-VAUD	02.04.19
Moudon	BROYE-VULLY	09.04.19
Mutruz	JURA-NORD VAUDOIS	16.04.19
Novalles	JURA-NORD VAUDOIS	23.04.19
Noville	AIGLE	30.04.19
Nyon	NYON	07.05.19
Ogens	GROS-DE-VAUD	14.05.19
Ollon	AIGLE	21.05.19
Onnens	JURA-NORD VAUDOIS	28.05.19
Oppens	GROS-DE-VAUD	04.06.19
Orbe	JURA-NORD VAUDOIS	18.06.19
Orges	JURA-NORD VAUDOIS	25.06.19

Communes	Districts	Parutions
Ormont-Dessous	AIGLE	02.07.19
Ormont-Dessus	AIGLE	09.07.19
Orny	MORGES	16.07.19
Oron	LAVAUX-ORON	23.07.19
Orzenz	JURA-NORD VAUDOIS	30.07.19
Oulens-sur-Echallens	GROS-DE-VAUD	06.08.19
Pailly	GROS-DE-VAUD	13.08.19
Pampigny	MORGES	20.08.19
Paudex	LAVAUX-ORON	27.08.19
Payerne	BROYE-VULLY	03.09.19
Penthalaz	GROS-DE-VAUD	10.09.19
Penthaz	GROS-DE-VAUD	24.09.19
Penthéréaz	GROS-DE-VAUD	01.10.19
Perroy	NYON	08.10.19
Poliez-Pittet	GROS-DE-VAUD	15.10.19
Pompaples	MORGES	22.10.19
Pomy	JURA-NORD VAUDOIS	29.10.19
Prangins	NYON	05.11.19
Premier	JURA-NORD VAUDOIS	12.11.19
Préverenges	MORGES	19.11.19
Prévouloz	BROYE-VULLY	26.11.19
Prilly	OUEST LAUSANNOIS	03.12.19
Provence	JURA-NORD VAUDOIS	10.12.19
Puidoux	LAVAUX-ORON	17.12.19

Avis officiels

Fr. 2.50 par colonne de 94 mm de base

Rabais (valable uniquement pour la version papier)

Rabais répétitions

3x 5%
6x 7.5%
13x 10%
26x 15%
40x 20%

Rabais sur le chiffre d'affaires

dès 3 000.-	10%	10 000.-	15%
dès 5 000.-	12%	15 000.-	20%

Informations générales

Tirage: 8'576 exemplaires (REMP 2018)

Parutions: 95x les mardis et vendredis
(sauf: 01.01 - 04.01 - 19.04 - 03.05 - 31.05 - 11.06 - 02.08 - 17.09 - 24.12 - 31.12)

Délais:

Edition du mardi: vendredi à 8 heures

Edition du vendredi: mercredi à 8 heures

Supplément pour emplacement prescrit: +20%

Supplément pour emplacement prescrit, magazine: +10%

Sous chiffre: Fr. 50.-

Abonnements (tout inclus)

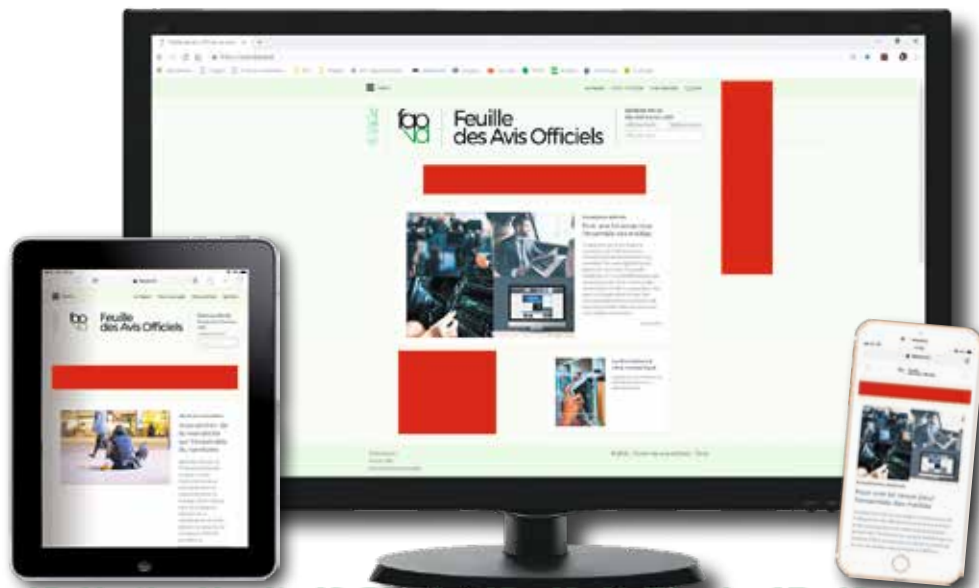
Prix abonnement
Suisse (TVA 2,5% incluse)
Etranger

12 mois
Fr. 129.-
Fr. 238.-

6 mois
Fr. 75.-
-

3 mois
Fr. 50.-
-

Prix et prestations digital 2019





3 formats disponibles:

- A.** Leaderboard (728 x 90 pixels)
- B.** Medium Rectangle (300 x 250 pixels)
- C.** Wide Skyscraper (160 x 600 pixels)

Poids: 50 Ko

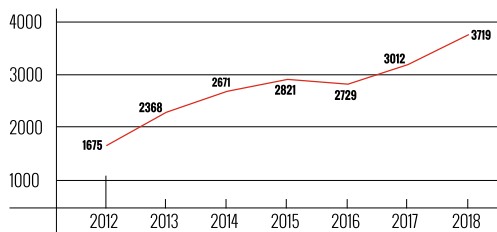
Formats: JPG (GIF/HTML5 contre supplément de prix)

Le site **www.faovd.ch** est désormais en responsive et vous propose une version e-paper de votre journal.

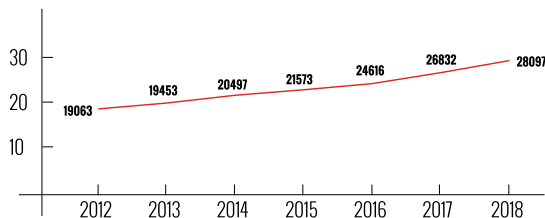
C'est le support par excellence pour une communication BtoB.

Une croissance régulière depuis 7 ans

Utilisateurs (en milliers)

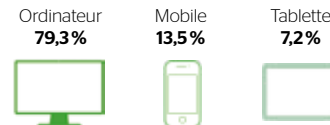


Pages vues (en milliers)



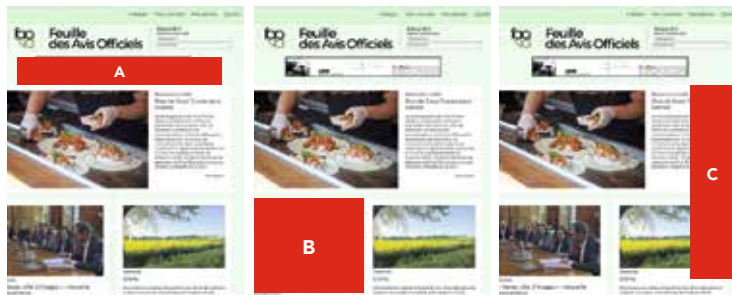
Quels sont les principaux types d'appareils utilisés?

Sessions par appareils



Offres spéciales Digital

Tarifs



Format

Visibilité

1 semaine

A. Leaderboard

Homepage +
toutes les pages

290.-

B. Rectangle

Homepage +
toutes les pages

290.-

C. Skyscraper

Home page et
bas de toutes pages

250.-

2 semaines: **-5%** / 3 semaines: **-10%** / 4 semaines: **-15%**

✓ **Lien URL redirigé sur votre site à la page souhaitée**
homepage, fichier contact, offre promotionnelle...

✓ **Envoi d'un rapport de statistique à la fin de la période**
nombre de vues sur l'ensemble de la période, nombre de clics...

Offres cross media

Pack 1:

INSERTION PRINT = RABAIS SUR DIGITAL

1 page Print → **50% / Digital***

½ page Print → **30% / Digital***

1 Gratte-Ciel → **20% / Digital***

**1 colonne 60x266 mm
en page Permis de construire**

* Rabais valable sur tout format digital, semaine à choix selon disponibilité.
Non cumulable avec toute autre offre.

Pack 2:

INSERTION DIGITAL = RABAIS SUR PRINT

1 mois Digital → **20% / Print***

2 mois Digital → **30% / Print***

* Rabais valable sur tout format d'annonce print, date à choix.
Non cumulable avec toute autre offre.

CPM = 35.-

(Le CPM ou coût pour mille affichages de la publicité)
Valeur moyenne basée sur le trafic 2018 de janvier
à septembre.

Publicités statiques:

Livrées sous forme de fichier JPG, PNG ou GIF statique, ne devant pas dépasser 50 ko.

Dans le cas de publicités sur fond noir ou blanc, il faut ajouter un contour blanc ou noir autour de la publicité (min. 1 px de large).

Publicités avec des GIF animés:

Livrées sous forme de fichier GIF animé, ne devant pas dépasser 50 ko.

L'animation ne doit pas excéder 15 secondes et seules trois boucles (répétitions) sont permises pendant ces 15 secondes.

Dans le cas de publicités sur fond noir ou blanc, il faut ajouter un contour blanc ou noir autour de la publicité (min. 1 px de large).

Tarifs

Création fixe	Création animée	Modification simple fixe	Modification simple animée
Fr. 50.-	Fr. 160.-	Fr. 15.- à 30.-	Fr. 40.- à 80.-

Modification simple = Modification du texte et/ou de l'image, mais pas de modification de mise en page ou d'animation



PCL Presses Centrales SA | Régie publicitaire et abonnements
Avenue de Longemalle 9 | CP 137 | 1020 Renens 1
Tél. 021 317 51 70 | Fax 021 317 51 76
Email: faopub@pcl.ch

